CONTRIBUER AU DÉBAT PUBLIC SUR LA MÉTROPOLE



codev-toulouse.org

ENVIE DE PARTICIPER ? CONTACTEZ-NOUS :

ev@toulouse-metropole.fr



ACTIVITÉS : PERSPECTIVE







Conseil de développement Toulouse Métropole Arche Marengo - 3è étage 1. allée Jacques Chaban-Delmas 31500 Toulouse 05 31 22 92 13 codev-toulouse.org codev@toulouse-metropole.fr

LE CODEV

Conseil de développement Toulouse Métropole

Le Codev contribue au débat public et à la réflexion sur les politiques publiques et les grands projets métropolitains



Le Codev de Toulouse Métropole existe depuis 2013. Il est composé de plus de 200 membres - « bénévoles de bonne volonté » représentant les organisations de la « société civile », professionnelles, syndicales, associatives, les différents territoires de la métropole ou disposant d'une compétence personnelle - qui ont accepté de donner de leur temps et de leur énergie au service du « bien commun ». Par sa composition même, il recèle donc une très large palette de sensibilités et d'opinions.

Le Codev est d'abord un laboratoire d'idées sur le développement de la métropole et les enjeux auxquels sa croissance la confronte : il fait part de ses analyses, formule des propositions à l'adresse des élu.es et acteurs en charge des politiques publiques. Il alerte, donne à voir et entendre les points de vue, les interrogations des habitant.es et usager.es de la métropole. Il mobilise l'expertise de ses membres, sollicite d'autres avis. De leur brassage, de leur frottement par la pratique de la discussion, émerge une capacité de réflexion collective au profit de la « fabrique métropolitaine ». Instance de la « démocratie participative », le Codev permet à la collectivité, ses élu.es, ses services, mais aussi à l'ensemble des professionnels de la ville, d'enrichir leur compréhension de la métropole, de mieux appréhender les attentes de celles et ceux qui y vivent, de se saisir de ses propositions.

Mais le Codev a aussi pour fonction de contribuer au débat public, d'en éclairer les termes sur les grands sujets qui interrogent le devenir de nos sociétés et sur les questions mises à l'agenda de la métropole toulousaine afin de permettre à chacun e d'exercer pleinement sa citoyenneté en étant mieux informé.e.

Si l'intercommunalité - qui a solidarisé des communes impliquées dans le développement de la métropole - est encore récente, elle a permis aux élu.es de travailler ensemble. L'obtention par l'agglomération toulousaine du statut de métropole est venue reconnaître sa place parmi les grandes villes qui comptent à l'échelle du territoire national, mais aussi à l'échelle européenne et mondiale où sa visibilité se renforce. Mais la métropole existera aussi par ses habitant es et le sentiment qu'ils auront d'une communauté de destin. Le Codev entend participer à l'écriture d'un récit qui peut y aider. Un récit qui saura faire place à tous les groupes sociaux qui, à leur manière, ont fait et font la métropole, qu'ils soient installés depuis longtemps, arrivés récemment, d'ici ou d'ailleurs, du proche au plus lointain, visibles ou moins visibles... Un récit qui saura également faire place à tous les lieux, hauts lieux emblématiques de la métropole, mais aussi lieux ordinaires ou discrets... Cela pour qu'advienne une métropole « bien commun » à ses habitant.es, mais également partageable avec ses voisins des territoires périmétropolitains et de la grande région.



Présidente du Codev Toulouse Métropole

QU'EST-CE QU'UN CODEV ?

Créées par la loi Voynet en 1999, les conseils de développement ont été confirmés par l'acte III de la décentralisation pour les métropoles et répondent à de nouveaux enjeux de démocratie participative.

Le Codev est une assemblée consultative composée exclusivement de bénévoles ; il s'attache, dans sa représentation, à prendre en compte la diversité des forces vives de la Métropole.

Adossée à Toulouse Métropole, c'est une assemblée indépendante et libre de son expression, à l'écoute des citoyens, qui mobilise l'expertise de ses membres pour contribuer à éclairer l'action publique par la production de rapports et d'avis.

ACTEUR DU DÉBAT PUBLIC, LE CODEV CONTRIBUE ÉGALEMENT À L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES.

- Un engagement bénévole
- · L'écoute, le dialogue, le respect mutuel
- L'exigence d'une production commune recherchant la convergence

« Le Codev fait le pari de l'expertise citoyenne au service du territoire »

LES MEMBRES DU CODEV

Ni instrument de la collectivité, ni "contre-pouvoir", le Codev contribue, dans une logique de construction collective, à la "fabrication du bien commun", au service de l'intérêt général.

« Ouverture, pluralité, liberté de parole, et indépendance... »

IL RÉUNIT 230 MEMBRES RÉPARTIS EN GROUPES DE TRAVAIL SELON DES THÉMATIQUES D'ACTUALITÉ :

- Les acteurs économiques, organisations socio-professionnelles et syndicales, les clubs d'entreprises
- Les institutions, les organismes publics et assimilés
- Les acteurs associatifs : culture, sport, environnement, solidarité...
- Les personnalités qualifiées : experts, chercheurs, universitaires, citoyens motivés et passionnés...
- Les représentants des communes de Toulouse Métropole : le collège territorial

QUE FAIT LE CODEV ?

Le Codev est actif toute l'année et ses membres se réunissent régulièrement pour mener à bien leurs travaux.

Des experts, des chercheurs et des «grands témoins» sont régulièrement invités. Le Codev propose également un cycle de conférences publiques sur les grands enjeux de la métropole et organise des «cafés métropolitains».

Le Codev Toulouse Métropole est membre de la Coordination nationale des conseils de développement (CNCD). Il entretient également des liens constructifs avec les autres conseils de développement de la grande agglomération toulousaine.

« Un lieu de débat sur les enjeux métropolitains »

LES THÉMATIQUES ABORDÉES

Le Codev est consulté pour avis par Toulouse Métropole sur les grands projets métropolitains et les politiques publiques. Il peut également s'auto-saisir.

